



Registre de la Mémoire du monde du Canada Appel à candidatures 2019-2020 pour l'inscription au Registre

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) est heureuse de lancer le troisième appel à candidatures pour l'inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada.

Le Registre reconnaît l'importance d'éléments, de collections ou de fonds du patrimoine documentaire qui racontent les récits de notre pays et de ses peuples, y compris ceux des peuples autochtones. Depuis sa création en 2017, 16 entrées ont été inscrites au Registre.

Le Registre de la Mémoire du monde du Canada s'inspire du Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO, lequel vise à préserver et à rendre accessible le patrimoine documentaire conservé au sein de bibliothèques, d'archives, de musées et d'autres lieux, en tant qu'incarnation de la « mémoire » de l'humanité. Le Programme a pour mission d'appuyer la conservation du patrimoine documentaire mondial au moyen des techniques les plus appropriées, d'aider à assurer un accès universel au patrimoine documentaire, et de faire prendre conscience, partout dans le monde, de l'existence et de la valeur du patrimoine documentaire.

Les registres canadiens et internationaux sont accessibles en ligne et mis à jour régulièrement. Le public y a accès par l'entremise des sites Web de la [CCUNESCO](#) et de l'[UNESCO](#).

Bien que les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada soient prestigieuses, elles ne s'accompagnent pas d'un prix en argent ou d'une quelconque contrepartie. Par ailleurs, le Registre ne devient pas propriétaire de l'élément du patrimoine documentaire qui y est inscrit.

A. Domaines d'intérêt en 2019-2020

Les candidatures liées à toutes les formes de patrimoine documentaire sont les bienvenues.

En reconnaissance de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies (2015-2024), la CCUNESCO lance un appel spécial en ce qui concerne le patrimoine documentaire lié aux Canadiens noirs dans le but de mieux faire connaître les diverses cultures, histoires et contributions de cette communauté au sein de la société canadienne.

La CCUNESCO poursuit son appel spécial à candidatures pour le patrimoine documentaire lié aux langues et aux cultures autochtones. Nombre d'entre elles sont considérées comme étant en danger et leur préservation, leur consolidation et leur revitalisation sont d'une importance cruciale pour les peuples autochtones et la société canadienne.

B. Qui peut présenter une candidature?

Tous les particuliers, les institutions privées et publiques, les organismes et les communautés sont invités à soumettre des éléments de patrimoine documentaire d'importance pour la société canadienne. Les propositions communes sont également acceptées.

C. Quels sont les éléments pouvant faire l'objet d'une candidature?

Il peut s'agir d'un document, d'une collection ou d'un fonds racontant des récits sur le Canada.

Le Registre de la Mémoire du monde du Canada définit le mot « Canada » comme une région géographique habitée par des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) depuis des temps immémoriaux. Au fil des siècles, des gens venant de partout au monde se sont également établis au Canada pour en faire leur pays.

Ces récits peuvent être documentés de nombreuses façons : sous forme textuelle, non textuelle, audiovisuelle et numérique. Par exemple, il peut s'agir de journaux intimes, de lettres, de manuscrits, d'affiches, de livres publiés, de ceintures wampum, d'œuvres d'art, de photographies, d'enregistrements (y compris l'enregistrement du patrimoine et de récits oraux), de films, et de matériel conçu pour le Web (sites, jeux, cours en ligne, applications, etc.).

Le Comité accepte les éléments de patrimoine documentaire faisant partie de collections ouvertes, c'est-à-dire de collections qui continuent d'accepter de nouvelles pièces, mais il peut seulement évaluer celles qui font partie de la collection au moment de la mise en candidature. Ainsi, le comité demande aux auteurs des candidatures retenues de le tenir au courant des acquisitions majeures à venir.

D. Comment proposer une candidature?

Première étape

Si vous souhaitez proposer l'inscription d'un élément de patrimoine documentaire, veuillez faire parvenir une courte déclaration d'intérêt à la CCUNESCO. Décrivez l'élément de patrimoine documentaire, son dépositaire, son lieu et ce qu'il raconte au sujet du Canada.

En préparant votre déclaration, veuillez vous référer aux critères du registre canadien, lesquels sont joints à la présente. L'élément de patrimoine documentaire doit satisfaire à au moins un des six critères qui en déterminent l'intérêt national et être authentique, unique et irremplaçable.

Si l'élément de patrimoine documentaire proposé comporte un savoir et/ou une langue et/ou des expressions culturelles traditionnelles autochtones, des protocoles et des ententes doivent être en place avec les nations, les communautés et/ou les peuples autochtones en question dans le but de respecter leurs concepts culturels de propriété intellectuelle en ce qui concerne leur histoire et leur patrimoine, lesquels prennent souvent forme, entre autres, dans les traditions orales, les chants, les danses, les récits, les anecdotes, les noms de lieux, les noms héréditaires, et les autres formes de savoirs autochtones, selon la description et la recommandation du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété culturelle (OMPI)¹.

¹ La Mémoire du monde de la CCUNESCO s'engage à respecter le droit de propriété intellectuelle des peuples autochtones, tel que recommandé par l'Appel à l'action n° 69 de la Commission de vérité et réconciliation, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi que l'Ensemble de principes actualisé

Votre déclaration peut prendre la forme d'un document écrit, d'une vidéo ou d'un enregistrement. Si vous présentez une déclaration écrite, elle devrait compter entre 500 et 1 500 mots. La vidéo ou l'enregistrement doit durer de cinq à huit minutes.

Votre déclaration sera examinée par le [Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde](#) aux fins d'évaluation initiale pour en déterminer la pertinence. Vous recevrez ensuite une lettre fournissant une rétroaction et vous invitant, le cas échéant, à passer à la deuxième étape du processus de mise en candidature.

Deuxième étape

Les candidats disposeront d'environ quatre à cinq mois pour présenter un formulaire de proposition d'inscription. Le Comité procédera ensuite à l'évaluation exhaustive de votre candidature, puis vous informera de sa décision.

E. Calendrier

Il y a deux dates pour présenter une déclaration d'intérêt, soit le 2 décembre 2019 et le 2 mars 2020.

Il y a également deux dates pour présenter la candidature, soit le 15 mai 2020 et le 7 septembre 2020.

Les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada devraient être annoncées à l'automne 2020 par la CCUNESCO, en collaboration avec le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde.

F. Personnes-ressources

Pour toute question au sujet du programme, prière de communiquer avec Elaine Young, chargée de programme, Communication et information, Commission canadienne pour l'UNESCO : elaine.young@ccunesco.ca, 613-566-4414, poste 4095.

Veuillez faire parvenir les déclarations d'intérêt et les candidatures à Daly Koffi, adjoint de programme, Sciences sociales et humaines, Communication et information, par courriel à l'adresse daly.koffi@ccunesco.ca, ou par la poste à l'adresse suivante : C. P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8.